



**ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE
BOUËX – DIRAC - GARAT**

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2022/2023

SERVICES PERISCOLAIRES TRANSPORT ET Garderie

I – Inscription : Pour la bonne marche des services, merci de bien vouloir compléter la fiche ci-jointe pour chaque enfant scolarisé à l'école maternelle. Vous **remettez** alors cette fiche à **la mairie de Dirac**.

II – Fonctionnement des services proposés et tarifs :

a) Transport scolaire :

Ramassage scolaire le matin et retour à l'arrêt le plus proche du domicile le soir	15,00 € / mois
Navette matin et soir (Ecole de Dirac vers école maternelle de Garat le matin et retour le soir)	Gratuit

b) Garderie :

Horaires : La garderie fonctionne :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin de 7h15 jusqu'au départ du bus à 8H30,
- Le soir de 16h30 à 18h30.

Une garderie exceptionnelle peut être demandée à l'école de Dirac au 05-45-60-64-24 ou à la garderie au 05-45-60-53-01.

IMPORTANT : Les enfants qui empruntent la navette pour se rendre à l'école maternelle de Garat le matin **doivent être conduits par leur(s) parent(s) jusqu'à l'entrée de l'école (les enfants ne peuvent en aucun cas être conduits à la navette par leur(s) parent(s)) au plus tard à 8h25** où ils sont confiés au personnel communal. Au-delà de cette heure, ils ne pourront pas être acceptés et leurs parents devront les conduire directement à l'école maternelle de Garat.



**ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE
BOUËX – DIRAC - GARAT**

Participation financière :

Garderie mensuelle (à partir de 5 présences dans le mois)	14,00 € / mois
Garderie exceptionnelle	2,80 € / présence
Garderie en cas de retard – tarif spécifique*	2,80 € / ¼ d’heure de retard

* appliqué lorsque les enfants sont récupérés par les parents après 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

c) Facturation et règlement financier :

Une facture des services utilisés pendant le mois est adressé aux parents (responsable payeur des prestations) dans le mois suivant l’utilisation de ces services.

En ce qui concerne le règlement de la facture, trois possibilités sont offertes :

- ***paiement en espèces*** : il s’effectue uniquement à la Trésorerie d’Angoulême Municipale sur présentation de la facture,
- ***paiement par chèque*** : Le chèque est libellé à l’ordre du Trésor Public et accompagné du talon de paiement que vous trouverez en bas de l’avis des sommes à payer. Il est à envoyer au Centre d’encaissement des Finances Publiques – 59885 LILLE Cedex 9.
- ***paiement par prélèvement automatique (à renouveler chaque année)*** : Pour y adhérer, déposer en mairie le contrat ainsi que le mandat de prélèvement bancaire ci-joints, dûment complétés et signés. Les prélèvements s’effectuent chaque mois sur le compte indiqué sur le mandat de prélèvement, 15 jours après réception de la facture.



**ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE
BOUËX – DIRAC – GARAT**

Fiche d'inscription

**INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES
DE LA COMMUNE DE DIRAC**

(Transport scolaire, garderie)

Document à renseigner et à signer **pour chaque enfant scolarisé**
à remettre en mairie au plus tard le mardi 6 septembre 2022

NOM et PRÉNOM de l'enfant :

Adresse :

Niveau école maternelle (GS, MS, PS) :

I – RAMASSAGE SCOLAIRE

Votre enfant utilisera-t-il le ramassage scolaire :

- le matin Oui Non
- en fin de classe le soir Oui Non

Acceptez-vous que votre enfant descende seul à l'arrêt le plus proche du domicile

Oui Non

IMPORTANT : En l'absence d'une personne habilitée à l'arrêt de bus, l'enfant sera reconduit à la garderie de Dirac. Il est demandé aux parents de contacter l'école. A défaut, le personnel communal les contactera.

II – NAVETTE DIRAC / GARAT

Votre enfant utilisera-t-il la navette :

- le matin Oui Non
- en fin de classe le soir Oui Non

IMPORTANT : En l'absence d'une personne habilitée à l'arrêt de bus, l'enfant sera reconduit à la garderie de Dirac. Il est demandé aux parents de contacter l'école. A défaut, le personnel communal les contactera.



**ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE
BOUËX – DIRAC - GARAT**

III - GARDERIE SCOLAIRE

Confiez-vous votre enfant à la garderie : *(cocher la/les case(s) correspondantes)*

	7H15 8H45		16H30 18H30	
Lundi	<input type="checkbox"/> O	<input type="checkbox"/> N	<input type="checkbox"/> O	<input type="checkbox"/> N
Mardi	<input type="checkbox"/> O	<input type="checkbox"/> N	<input type="checkbox"/> O	<input type="checkbox"/> N
Jeudi	<input type="checkbox"/> O	<input type="checkbox"/> N	<input type="checkbox"/> O	<input type="checkbox"/> N
Vendredi	<input type="checkbox"/> O	<input type="checkbox"/> N	<input type="checkbox"/> O	<input type="checkbox"/> N

Garderie exceptionnelle sur demande particulière à une responsable de la garderie (tarif adapté)

IMPORTANT : un goûter est servi gratuitement. Votre enfant présente-t-il une allergie alimentaire ?

Si oui, bien vouloir préciser laquelle : _____

IV - PERSONNES HABILITEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT A L'ECOLE

	Parent 1	Parent 2	Autre(s) personne(s)
Nom, prénom			
Adresse			
Téléphone domicile			
Téléphone portable			
Adresse électronique			
Téléphone professionnel			
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non



**ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE
BOUËX – DIRAC - GARAT**

V – RESPONSABLE PAYEUR DES PRESTATIONS UTILISEES PAR L'ENFANT

Personne réglant les factures

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

agissant en qualité de :

m'engage à régler les factures de garderie et de transport scolaire de l'année 2022 / 2023 pour l'enfant :

Nom, prénom :

Date : Signature

VI - AUTORISATIONS

CAS D'URGENCE

- En cas d'urgence, j'autorise le personnel de la commune de DIRAC à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence concernant mon enfant (hospitalisation, anesthésie, intervention chirurgicale ou autres)

Oui Non

Personne à prévenir (liste par ordre de priorité) :

Nom, prénom : Téléphone

Nom, prénom : Téléphone

Nom, prénom : Téléphone

PHOTOS

- J'autorise la commune de Dirac à prendre en photo mon enfant dans le cadre du transport scolaire et de la garderie et à utiliser ses photographies dans les différents supports de communication de la commune.

Oui Non



**ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE
BOUËX – DIRAC - GARAT**

VII - SIGNATURES

Je soussigné (e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler, à la Mairie, tout changement dans la situation de l'enfant qui interviendrait au cours de l'année scolaire.

Fait à : **Le**/...../.....

Signature obligatoire du représentant légal :

VIII - DOCUMENTS A FOURNIR

- Une attestation d'assurance « responsabilité civile » ou assurance scolaire pour l'année scolaire 2022-2023
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (exemples : facture d'eau, électricité, téléphone fixe, etc.)